

Médiathèque municipale de Ballancourt

Madame, Monsieur

Durant cette année scolaire 2012/2013, votre enfant va venir à la bibliothèque avec son enseignant. A chaque séance, votre enfant pourra emprunter un livre.

Afin que les emprunts de livre se passent dans les meilleures conditions, quelques règles simples sont à respecter.

Le livre emprunté avec la classe doit être rendu avec la classe (cela permet un meilleur suivi pour l'enseignant ainsi que pour nous).

A partir de la deuxième séance, il devra impérativement rapporter le livre qu'il a emprunté la fois précédente si il veut emprunter un autre livre. En cas de perte, le livre devra être remplacé par le même titre (en cas de rupture du document nous vous indiquerons un équivalent).

Pour les lecteurs qui sont inscrits à la bibliothèque, nous vous conseillons de mettre à part les livres empruntés hors des temps scolaires (en effet rien ne permet de distinguer un livre pris pendant les « séances scolaires » et un livre emprunté lors d'une de vos venues).

Merci de votre compréhension

Si vous avez des questions supplémentaires nous sommes disponibles

Aux heures d'ouvertures de la bibliothèque :

Mardi : 16h30/19h

Mercredi : 10h/12h- 14h30/18h30

Jeudi : 16h30/18h30

Vendredi : 14h30/16h

Samedi : 10h/12h30-15h/17h



L'équipe de la médiathèque.